

La LETTRE



de l'Ambassade des Confréries de Nouvelle-Aquitaine

Numéro 2 – avril 2024

<https://ac-na.fr>

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100024832209378>

Les dernières infos

Le prochain Conseil d'administration de l'ambassade se tiendra le 7 juin 2024 à Saint-Maixent-l'École (79), la veille du chapitre de la Commanderie du Gouste-Chèvre de France.

Le mot du Bureau

En début d'année, le Grand Maître de la Confrérie de l'Asperge de Pontonx-sur-l'Adour et du Pays Tarusate a tenté d'imposer le renvoi du Président de l'Ambassade des Confréries de Nouvelle-Aquitaine.

De plus, depuis, l'Ambassade est visée par des attaques médisantes et fausses de la part de ce Grand Maître. Des initiatives qui lui sont propres et qu'il n'a jamais débattues ni partagées collectivement avec la confrérie

Le Conseil d'Administration de l'Ambassade a statué à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue à Sainte-Terre le 10 février 2024 en rejetant cette basse manœuvre et en excluant ladite confrérie eu égard à ses pratiques non conformes au fonctionnement et à la déontologie des confréries telles qu'agrées par le Ministère de la Culture au mois de juin 2023 et inscrite dans la Charte.

Merci aux confréries landaises qui ont rejoint l'Ambassade.

Pour nous, désormais, la polémique est close.

Bien confraternellement

La vie de l'ambassade

Harmonisons nos statuts pour être plus lisibles auprès des organismes nationaux

L'existence des confréries remonte à des temps plus anciens que la loi de 1901. Nos confréries actuelles sont nées le plus souvent de la bonne volonté de personnes bénévoles attachées aux traditions de leur régions, au maintien des recettes de gastronomie traditionnelle.

De nombreux groupements ont pris le nom de « confrérie » sans en appliquer vraiment ni les règles, ni le fonctionnement, ni la déontologie.

Le rôle de l'ambassade est de les informer de ce qu'est une authentique confrérie. Ce devoir devient plus impératif désormais avec la reconnaissance des confréries au titre du patrimoine national en attendant, nous l'espérons, une reconnaissance de l'Unesco, et l'entrée de l'ambassade au CESER (Comité économique et social de Nouvelle-Aquitaine). Riche de la grande diversité des structures de la société civile qui y sont représentées, le CESER, composé de conseiller(ère)s issu(e)s d'origines socioprofessionnelles et territoriales diverses, permet un dialogue constructif, une confrontation d'expressions dépassant les intérêts individuels ou catégoriels ainsi qu'une appropriation collective des enjeux du développement économique, social et environnemental régional de Nouvelle-Aquitaine.

Respectueuse des libertés de chacun (surtout lorsqu'il s'agit de bénévoles) cette intention n'est pas de culpabiliser -ou d'interdire- les initiatives de bonne volonté mais au contraire d'aider ceux qui souhaitent désormais arborer dans leurs statuts le terme de « confrérie », de respecter certaines exigences.

1. **Dans les statuts** : toute confrérie doit légalement mentionner dans son intitulé qu'elle est une association loi 1901. Elle doit également stipuler qu'elle s'engage à respecter la charte des confréries telle que déposée

et incluse dans « *les pratiques sociales et culturelles des confréries en France* » définies par le Ministère de la Culture.

2. **Pour l'adhésion** : non obligatoire, l'adhésion à l'ambassade est néanmoins souhaitable afin de constituer un groupement représentatif vis à vis des interlocuteurs et partenaires.

Le rôle de l'ambassade : toute demande d'adhésion sera examinée par le Conseil d'administration qui vérifiera la conformité des statuts. De plus, les confréries demandeuses devront obtenir un parrainage apporté par deux confréries marraines déjà reconnues.

Jean-Pierre Izard - Confrérie du Talo de Hasparren

Focus sur une Confrérie

La Confrérie du Chipiron de Bidart, du Pays Basque et de la Côte Aquitaine

Date du chapitre : dimanche 12 mai 2024

Cette confrérie est née en avril 1999, à l'initiative des commerçants de Bidart pour créer une animation pendant le week-end de l'ascension, (raison pour laquelle notre chapitre est toujours le dimanche qui suit l'ascension), propice à inviter les touristes sur notre ville (ou village à l'époque).

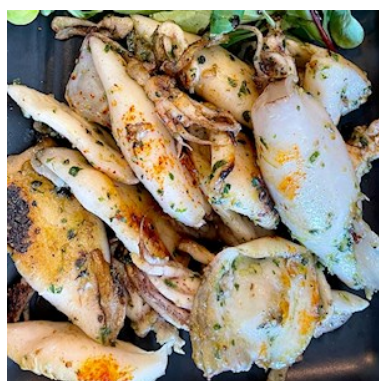
« **Chipiron** » est le nom sur la Côte Basque d'un petit Calamar, qui se pêchait (et encore aujourd'hui) régulièrement en automne par les pêcheurs amateurs côtiers. La volonté du groupe était de faire la promotion du « **Chipiron** », l'une des composantes essentielles de la gastronomie basque, et la mise en valeur du village de BIDART, du Pays Basque et de la Côte Aquitaine.



Cette année, nous fêtons notre 40^e Chapitre. Pendant 35 ans, 7 Grands Maîtres masculins se sont succédés. Depuis 5 ans c'est une femme, Nicole RIO, qui assure cette mission. Nicole est une figure bien connue à Bidart pour y avoir dirigé l'hôtel du Fronton et elle assure encore l'animation de l'association de danse basque Xinkako.

Même si comme de nombreuses confréries, leurs membres vieillissants éprouvent à recruter des plus jeunes, futurs membres actifs et engagés, nous continuons la volonté des créateurs en participant tous les ans aux manifestations proposées par la ville en étant présents et en cuisinant des chipirons lors de marchés culinaires et en faisant connaître Bidart à l'occasion de plus de cinquante chapitres de confréries voisines et plus.

Recette du chipiron



- Bien rincer les petits calamars et faire une ouverture dans le sens de la longueur ;
- Arroser la plancha d'un peu d'huile d'olive et la faire chauffer ;
- Dans un bol, mélanger huile d'olive, l'ail, le persil et le piment d'Espelette ;
- Ajouter sel et poivre et mélanger le tout ;
- Ajouter les chipirons ;
- Saisir les petits calamars à feu vif (c'est important pour éviter la texture caoutchouteuse en fin de cuisson) ;
- En fin de cuisson arroser de jus de citron ou du « xipister ».
- Au moment de servir saupoudrer de persil.

Événements

Assemblée Générale de la Fédération – 6 avril 2024

Le 6 avril 2024, le Conseil d'Administration de la Fédération des Confréries des Régions de France s'est réuni à Dijon en préalable à l'Assemblée Générale qui a suivi.

Ces réunions se sont passées dans un excellent climat et tous les votes ont été adoptés à l'unanimité. Preuve s'il en fallait d'une Fédération qui avance et qui regarde vers l'avenir.

Ce compte rendu est un document officiel de notre vie fédérale, gage de notre bonne santé et de notre pari vers un avenir plus ouvert, harmonieux ou chaque confrérie de l'Hexagone et de notre région quelle que soit sa taille, son ancienneté, son histoire puisse y trouver sa place. C'est à cet effet que nous avons choisi, lors de notre

création en avril 2023 à Alençon, que les pierres angulaires de notre édifice soient les régions. Dans sa grande sagesse le C.A. du 06 avril a proposé que rapidement tous les Présidents de région soient vice-Présidents de la Fédération chargés d'un axe de travail particulier. Bruno Carnez, notre Président, s'est vu félicité et invité à poursuivre son travail de reconnaissance des Confréries au Patrimoine Culturel et Immatériel de l'Humanité par l'Unesco après avoir été reconnu à celui de la France par le Ministère de la Culture en juin 2023.

Si nous n'êtes pas encore membre de notre mouvement, il n'est jamais trop tard pour bien faire ! Nous vous invitons à vous rapprocher de l'Ambassade des Confréries de Nouvelle-Aquitaine en prenant contact par courriel à acna33000@gmail.com.

Les comptes-rendus seront consultables sur le site de l'Ambassade.

Le nouveau bureau de la Fédération est composé comme suit :

▪ Président	Benoît Pautrat
▪ Vice-présidents	Jean Claude Estirach et Laurent Gangloff
▪ Vice-Président Mission UNESCO	Bruno Carnez
▪ Secrétaire général	Didier Bobrie
▪ Secrétaire adjoint	Manolo Alcayaga Goikoetxea
▪ Trésorier	Alain Claude Huet
▪ Trésorier adjoint	Henri-Pierre Gautier

Les prochains chapitres

Consulter la liste complète sur le site de l'Ambassade : <https://ac-na.fr/evenements/dates-des-chapitres>

01-avr Lun 31 Haute-Garonne	Confrérie Mondiale des Chevaliers de l'Omelette Géante de Bessières
06-avr Sam 21 Côte-d'Or	Confrérie de l'Oignon d'Auxonne
06-avr Sam 29 Finistère	Confrérie Gastronomique la Poêlée du Pêcheur des Abers
06-avr Sam 93 Seine-St-Denis	Confrérie de la Féronne Haute de Rosny-sous-Bois
06-avr Sam 23 Creuse	Confrérie des Chevaliers du Boudin Noir de Sainte-Feyre
06-avr Sam 64 Pyrénées-Atlantiques	Confrérie du Jambon de Bayonne
07-avr Dim 59 Nord	Commanderie de la chaude andouille
07-avr Dim 33 Gironde	Confrérie du Bouchon de Bordeaux
07-avr Dim 61 Orne	Confrérie des Chevaliers du goût boudin de Mortagne-au-Perche
07-avr Dim 82 Tarn-et-Garonne	Confrérie de l'Ordre de la Poule Farcie du Tarn et Garonne
07-avr Dim 06 Alpes-Maritimes	Confrérie olivado de provence
12-avr Ven 72 Sarthe	Confrérie de la Tête de Veau de la Sarthe
13-avr Sam BE Belgique	Confrérie visétoise de la Délicieuse Oie du Gay Savoir en Bien Mangier
13-avr Sam 21 Côte-d'Or	Confrérie de l'Escargot de Bourgogne
13-avr Sam 44 Loire-Atlantique	Confrérie des Chevaliers RAISVINS
14-avr Dim 08 Ardennes	Confrérie de la Galette à suc et du Gâteau Mollet
14-avr Dim 54 Meurthe-et-Moselle	Confrérie de la Quiche Lorraine de Dombasle-sur-Meurthe
14-avr Dim 49 Maine-et-Loire	Commanderie de France des Talmeliers du bon pain
20-avr Sam 22 Côtes-d'Armor	Confrérie de la Coquille Saint-Jacques pêchée en Côtes-d'Armor
20-avr Sam 31 Haute-Garonne	Confrérie du Pastel, l'Or Bleu
21-avr Dim 37 Indre-et-Loire	Commanderie du gâteau Vouvrillon
27-avr Sam 35 Ille-et-Vilaine	Confrérie du Pommé Bazougeais
27-avr Sam 41 Loir-et-Cher	Confrérie des mangeux d'Espargues de Sologne
27-avr Sam 40 Landes	Confrérie du Panturon de Rion-des-Landes
27-avr Sam 72 Sarthe	Confrérie des Chevaliers des Rillettes Sarthoises
28-avr Dim BE Belgique	Confrérie des sossos d'Orvaux
28-avr Dim 33 Gironde	Confrérie de la Frottée à l'Ail de Sainte-Hélène
28-avr Dim 82 Tarn-et-Garonne	Confrérie des vins des Coteaux du Quercy
28-avr Dim 85 Vendée	Confrérie de la Sole des Sables d'Olonne
...	
01-mai Mer 88 Vosges	Confrérie des Gourmands Chevaliers de l'Image d'Epinal
04-mai Sam 41 Loir-et-Cher	Confrérie des Tastandouillettes de Mennetou-sur-Cher
04-mai Sam 64 Pyrénées-Atlantiques	Confrérie des amateurs de Sagarno de la Bidasoa
05-mai Dim 64 Pyrénées-Atlantiques	Confrérie du Ttoro de Ciboure
11-mai Sam 44 Loire-Atlantique	Confrérie des Compagnons de l'Huître de la Baie de Bourgneuf
12-mai Dim 17 Charente-Maritime	Confrérie des Talmeliers de Saint-Honoré d'Aunis et Saintonge
12-mai Dim 64 Pyrénées-Atlantiques	Confrérie du Chipiron de Bidart, du Pays Basque et de la Côte Aquitaine

18-mai Sam ES Espagne	Cofradía del Espárrago de Navarra
18-mai Sam 86 Vienne	Confrérie vineuse et gastronomique Le Renaudot des Hume-Piot du loudunois
18-mai Sam 49 Maine-et-Loire	Fête des Vins d'Anjou
19-mai Dim 02 Aisne	Confrérie soupe du bouffon Saint-Quentin
26 mai Dim 66 Pyrénées-Orientales	Commende Majeure de Roussillon

Le nouveau Conseil d'Administration (suite à l'AG du 10 février 2024)

Président	CARNEZ Bruno	bruno.carnez@wanadoo.fr	06 86 00 46 69
Vice-Présidente	VAQUIER Béatrice	confrerie.lasalamandre@gmail.com	06 26 03 85 58
Secrétaire	ALCAYAGA GOIKOETXEA Manolo	manoloalcayaga@hotmail.com	06 86 23 58 51
Secrétaire Adjoint	JOUFFRE Michel	michel.jouffre@orange.fr	06 82 26 56 88
Trésorière	BOUDOU Brigitte	bri.boudou@yahoo.fr	07 86 07 28 45
Trésorier adjoint	TIFFON Franck	franck.tiffon@orange.fr	06 81 22 79 21
Informatique	BENOIST Alain	alainbenoist@hotmail.com	06 70 60 84 09
Communication	VIVES Francis	vives.francis@neuf.fr	06 82 14 14 49
Membre du CA	CAPELLOT Pierre	capellot.pierre@orange.fr	06 40 30 91 48
Membre du CA	DUPORGE Joël	jduporge@wanadoo.fr	06 81 52 03 74
Membre du CA	FAURE Philippe	faure.philippe@gmx.fr	06 03 71 94 08
Membre du CA	IZARD Jean-Pierre	haspandart64@gmail.com	06 08 80 33 53
Membre du CA	MOREAU Michel	mmoreau-csd@wanadoo.fr	06 26 52 10 54
Membre du CA	SILVERT Raoul	silvert.raoul@wanadoo.fr	06 82 58 83 99
Membre du CA	VOGEL Serge	vogel_serge@orange.fr	06 12 08 45 76

Adhésion

Devenez adhérent de l'Ambassade des Confréries de Nouvelle-Aquitaine.
Vous pourrez ainsi bénéficier d'informations supplémentaires sur le site de l'Ambassade, de réduction sur la SACEM.

Téléchargez le bulletin d'adhésion à l'adresse suivante :

<https://ac-na.fr/confreries/documents-a-transmettre>

Vous pourrez également nous faire parvenir la fiche d'identité de votre Confrérie afin d'actualiser notre annuaire.